

## **Point de situation au 7 avril 2020 Activité de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus durant l'épidémie de COVID 19**

*Mis à jour le 07.04.2020*

**L'Agence de la biomédecine, aux côtés du ministère des solidarités et de la santé, reste opérationnelle en continu et communique régulièrement sur la situation.** Elle présente ici les tendances observées et les données actualisées depuis le précédent communiqué de presse publié le 27 mars 2020.

**Grâce aux efforts collectifs de l'ensemble des acteurs de la chaîne du prélèvement et de la greffe, des patients en attente d'une transplantation continuent à être greffés malgré le contexte difficile. C'est le signe d'une forte motivation et d'un engagement que nous saluons: bien que ralenties, les activités de prélèvement et de greffe d'organes et tissus se poursuivent.**

Dans les circonstances actuelles, l'objectif est de prioriser l'accès à la greffe pour les patients dont l'état est le plus grave, notamment les patients en situation de super-urgence. Durant le mois de mars 2020, il a ainsi été possible de réaliser 271 greffes tous organes confondus : 35 cœurs, 1 cœur poumon, 18 poumons, 96 foies, 120 reins, 2 pancréas.

Tous les cas de patients en situation de super urgence sont pris en compte par les scores d'allocation et sont suivis attentivement par des points réguliers avec les équipes de greffe.

En lien avec les sociétés savantes concernées, l'Agence de la biomédecine a recommandé de reporter les greffes rénales à partir de donneurs vivants ou décédés à une date postérieure à la fin de la période épidémique, dans l'intérêt des patients. L'activité se poursuit néanmoins pour les greffes pédiatriques, ainsi que pour les greffes combinées ou multiples (foie-rein, cœur-rein, ...) quel que soit l'âge du patient.

A ce stade, les sociétés savantes et l'Agence de la biomédecine ont mis en place un dispositif de surveillance de la surmortalité de façon à adapter les conseils aux patients et identifier les patients les plus à risques.

Au 6 avril 2020, l'Agence de la biomédecine a recensé, par l'intermédiaire du registre REIN, 1 110 patients infectés par le virus COVID 19, dont 259 transplantés rénaux et 851 dialysés, établis dans les 25 régions (anciennes régions administratives). Cela correspond à environ 0.6% des patients transplantés rénaux et 1.7% des patients dialysés sur l'ensemble du territoire. Parmi eux, 49 patients transplantés et 42 patients dialysés sont passés par la réanimation. À ce jour, l'Agence de la biomédecine et le ministère des solidarités et de la santé déplorent 27 décès de patients transplantés et 123 décès de patients dialysés . Il faut souligner qu'il s'agit de chiffres de mortalité brute. L'évaluation de la surmortalité liée au COVID nécessitera des travaux complémentaires.

Pour rappel, tous les donneurs potentiels ainsi que tous les futurs greffés sont testés par test PCR selon les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique. Les greffes pédiatriques continuent sans restriction particulière compte tenu du plus faible impact de l'épidémie chez les enfants.

**L'Agence de la biomédecine et le ministère des solidarités et de la santé, conscients des besoins des patients en attente de greffe et des conséquences du ralentissement de l'activité, assurent un suivi rapproché de la situation et sont aux côtés des équipes hospitalières. Celles-ci continuent à se mobiliser dans cette période exceptionnelle et à effectuer des prélèvements afin de permettre la réalisation des greffes les plus urgentes.**

## **Contacts presse**

### **PRPA**

Isabelle Closet : [isabelle.closet@prpa.fr](mailto:isabelle.closet@prpa.fr)

06.28.01.19.76

### **Agence de la biomédecine**

Madeleine Claeys : [presse@biomedecine.fr](mailto:presse@biomedecine.fr)

